CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E138828** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 22/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2014

Raison sociale : LEPRESLE SEBASTIEN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/09/2025

Capital : 170 379

1 ROUTE DE VALOGNES
ZONE ARTISANALE
50310 MONTEBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHERBOURG 2011B00087

Siret : 804 762 532 00013

Téléphone : 02 33 03 34 41 **Fax :**

Portable : 06 10 90 77 31

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :
LEPRESLE SEBASTIEN GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 3606400

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022528504904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022528504904

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

E-mail : lepreslesebastien@outlook.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 446 979 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	5	11/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 22/10/2026 15:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.